Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LI, No. 1 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***6- 13 janvier 2021***

JOVENAL MOÏSE POUSSÉ RÉSOLUMENT VERS LA PORTE

La ravisseuse du bébé de Nanoune Myrthile Première ministre ?

Jean-Bertrand Aristide faiseur de roi...

Par Léo Joseph

Les acteurs politiques intensifient leurs démarches autour des tables de négociations, multipliant, à qui mieux-mieux, les différents scénarios du gouvernement de transition. La formule de gouvernement attribuée à l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, annoncée la semaine dernière, avait particulièrement retenu l'attention des observateurs. Mais la proposition de Premier ministre, qu'il aurait faite, en vue de renforcer son organisation politique, Fanmi Lavalas, a, non seulement pris de larges secteurs politico-sociaux au dépourvu, mais elle déroute tous ceux qui œuvrent pour un renouveau démocratique et pour que les hommes et femmes politiques engagés dans la lutte, pour le triomphe de la démocratique authentique, s'éloignent des vieux démons.

-président Jean-Bertrand Aristide et son épouse, Mildred Trouillot, les hôtes de la cérémonie.

En effet, des politiques, qui passent pour être bien avisés, croient opportun d'attirer l'attention sur l'immuabilité du départ de Jovenel Moïse avant ou à la date de la fin de son mandat constitutionnel, le 7 février 2021. Aussi, un de ces politologues s'est-il livré à un jeu bizarre consistant à signaler les premières lettres des noms et prénoms des personnalités prévues pour remplir les postes de président de la République et de Premier ministre. Si, de cette manière, cet observateur laisse les uns et les autres sur leur faim, un loustic, de son côté, a vendu la mèche, par rapport au scénario présenté par le prêtre défroqué Jean-Bertrand Aristide pour la fonction de chef de gouvernement. Voilà une perspective

Dr Marie-Antoinette Gauthier

qui, si elle se concrétisait, ferait perdre au pays quasiment tous les acquis démocratiques post-duvaliériens. Autrement dit, se serait la continuation de l'œuvre de destruction politique et sociale entamée par Jovenel Moïse, que le peuple haïtien s'évertue à chasser de la maison du peuple, le 7

Suite en page 2

UNE DERNIÈRE CHIQUENAUDE POUR JETER JOVENEL MOÏSEPAR-DESSUS BORD

Des partis d'opposition rappellent l'ONU à l'ordre

Sénateur Youri Latortue.

Edmonde Supplice Beauzile.

Quand bien même tous les membres de la communauté internationale ne seraient pas tous embarqués en même temps dans le bateau anti-Jovenel, des partis d'opposition estiment le moment venu de tirer l'oreille à ceux qui restent encore sur la barricade, ne voulant pas s'engager tout à fait dans la posture «

Suite en page 4

LA DATE DU 7 FÉVRIER APPROCHANT À GRANDS PAS

Le mystère persiste sur les groupes armés

L'opération de la PNH à Canaan ne dit pas toute la vérité...

..Edler Augustin, commissaire du guvernement a.i. de Croix des Bouquets.

Le président haïtien et son fils aîné Jovelel, dans quelques jours, finie la danse.

Par Léo Joseph

L'opération menée par des unités spécialisées de la Police nationale d'Haïti (PNH), à Canaan 3, bidonville situé au nord de la capitale, dans la commune de Croix des Bouquets, samedi 2 janvier, en vue de déloger des individus armés, en uniforme militaire, n'a pas élucidé le mystère entourant les attaques qui ont été perpétrées sur des forces de

Suite en page 3

HAPPENINGS!

Book Review: An indictment of U.S. Policy in Haiti

Dr. Jacques Raphaël Georges

By Raymond Alcide Joseph

"Theater and Diplomatic Illusions in Haiti" by Dr. Jacques-Raphaël Georges is an indictment of his government for the policy carried out by Ambassador Michele J. Sison, who was sworn-in, on February 12, 2018, as the top American diplomat in Port-au-Prince. Nearing the end of her tour of duty, one wonders

Continued to page 7

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 2

JOVENAL MOÏSE POUSSÉ RÉSOLUMENT VERS LA PORTE

La ravisseuse du bébé de Nanoune Myrthile Première ministre ?

Jean-Bertrand Aristide faiseur de roi...

Suite de la page 1

février prochain.

Remise en vigueur des cérémonies vaudous criminelles ?

Dans l'intimité de la villa du prêtre défroqué, à Tabarre, au nord de la capitale, les gens du sérail parlent du « *retour en puissance*» de l'ex-président, qui serait en train de rassembler l'équipe qui animait les cérémonies vaudous autrefois tenues en sa résidence, et parfois même au Palais national. Certains se rappellent, d'heureuse mémoire, la cérémonie du 5 mars 2000 à laquelle s'étaient réunis les initiés, date à laquelle allait être sacrifié un bébé enlevé de l'Hôpital général immédiatement après avoir été mis au monde par sa mère, Nanoune Myrthile. Un crime qui a été perpétré par une femme médecin, Dr Marie-Antoinette Gauthier, une fanatique d'Aristide.

Avant de rappeler l'historique de cette cérémonie macabre et criminelle, qu'il soit dit que, dans le cadre du gouvernement intérimaire, qu'envisage quasiment tout le monde, après le départ de Jovenel Moïse, le 7 février, M. Aristide entend imposer Marie-Antoinette Gauthier pour diriger le gouvernement.

On se rappelle, en effet, que le prêtre défroqué s'était toujours opposé à la formule selon laquelle le président intérimaire soit issu de la Cour de cassation. Mais suite à la mort de l'avocat Annuel Thélot, le mari de la juge Wendelle Coq, qui était supportée par de larges secteurs politiques, il semble que le baron de Tabarre ait changé d'idée, ayant opté pour cautionner la candidature de sa candidature à la première magistrature de l'État qu'il nomme lui-même Premier ministre.

D'aucuns font croire que Marie-Antoinette Gauthier ne serait plus en odeur après de M. Aristide, repoussant, d'un revers de main, l'idée que ce dernier pourrait jeter son dévolu sur elle, afin qu'elle arbore le drapeau Lavalas temporairement à la pri-

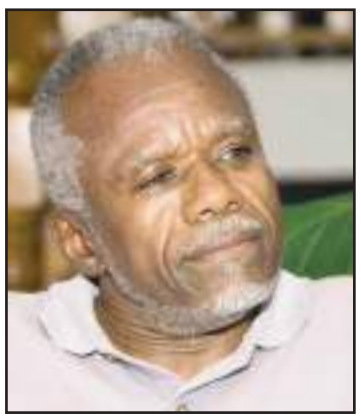

Yvon Neptune, ex-Premier ministre d'Aristide, présent à la cérémonie.

mature. Déléguée départemental de l'Ouest, sous le régime Aristide, alors qu'elle fournissait ses prestations, en tant que médecin chirurgien, à l'Hôpital de l'Uni-

Jean-Marie Chérestal, ex-Premier ministre d'Aristide, présent à la cérémonie.

versité d'État d'Haïti (HUEH), on trouvait en elle une passionnée aveugle de l'ex-président. Aussi l'enlèvement du bébé de Nanoune Mynthil, qui lui a été attribué, lui avait-il été largement accrédité, en Haïti et à l'étranger. Mais la timide tentative de refus de ce crime amorcée a eu très peu d'effet sur l'opinion publique en général.

Tous les initiés étaient présents à la cérémonie

Pour mémoire, la version retenue de ce crime fait état de l'enlèvement du bébé d'une jeune femme qui s'appelait Nanoune Myrthile, une fois qu'elle a été libérée des douleurs de l'enfantement. Incident jamais enregistré à ce centre hospitalier, personne n'avait pu donner suite aux réclamations de la jeune mère, qui s'était vue séparer à tout jamais de sa progéniture. Il semble qu'une sorte te tirage au sort ait été réalisé, dans l'enceinte du plus grand centre hospitalier du pays et que Dr Gauthier, et en est sorti contre elle. Désormais, plus moyen de l'en débarrasser. Aujourd'hui, où les démarches d'Aristide forcent à revivre ce passé douloureux, ceux qui ont observé l'événement en premières loges s'en rappellent, comme si c'était hier, ont-ils dit.

Des gens se rappellent, en effet, que les initiés, ceux qui avaient l'habitude d'assister aux cérémonies vaudous, chez le

Annette Auguste, dite So Ann, manbo attitrée, présente à la cérémonie.

prêtre défroqué, ou encore, au Palais national, étaient présents à l'occasion du sacrifice de ce bébé. Comme ils étaient toujours au rendez-vous quand des houngans arrivaient dans les malles-arrières des véhicules avec des « *têtes* » de personnes récemment tuées.

Des témoins se souviennent

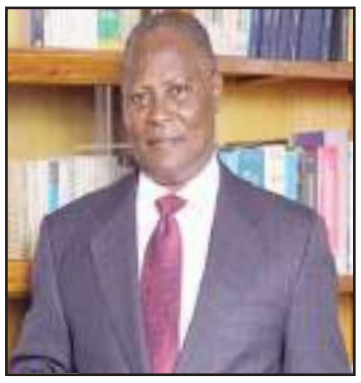

L'ex-président et sénateur Jocelerme Privert, un des initiés présents à la cérémonie..

de l'identité des personnes réunies, le 5 mars 2000, chez Aristide. Il s'agissait, entre autres de : Mildred Trouillot, Annette Auguste (Sò Ann), décédée, Jean-Claude Jean-Baptiste, Jean-Marie Chérestal, Jocelerme Privert, Yvon Neptune, Dr Marie-Antoinette Gauthier, et, à tout seigneur, tout honneur, père Jean-Bertrand Aristide, etc.

Des témoins, désormais «*contrits* » ont expliqué que le bébé a été offert comme offrande aux pouvoirs maléfiques qu'avait implorés Aristide pour que lui soit octroyé un second mandat de cinq ans. Ils ont ajouté que le petit sacrifié a été mis à mort et son petit cœur recueilli et déposé dans un récipient en ver.

Un des témoins, qui s'est montré encore plus entreprenant que les autres, dans le récit des faits, a précisé que la cérémonie de mise à mort du bébé s'est déroulée uniquement en présence des initiés. Mais la scène macabre terminée, l'hôte entraîna les habitués vers la grande salle «*où allaient être servie la réception* ».

Pour l'instant, il faut poser la question de savoir si le rôle de Marie-Antoine Gauthier s'était limité uniquement au rapt du bébé de Nanoune Myrthile, ou bien si elle avait participé activement à la cérémonie. Les témoins, encore disponibles, et dont le cœur leur en dit, n'ont pas l'intention de se taire.

D'autre part, les initiés dont les noms ont été signalés, et les autres, de même que les non-initiés présents à la fête, sont-ils disposés à se faire déclarer absents, pour la simple et bonne raison que Jean-Bertrand Aristide ne réside plus au Palais national ? Surtout que tout ce monde figure parmi les hauts fonctionnaires de l'État sous le régime d'Aristide ou bien ses fanatiques et obligés.

L.J.

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 3

LA DATE DU 7 FÉVRIER APPROCHANT À GRANDS PAS

Le mystère persiste sur les groupes armés

L'opération de la PNH à Canaan ne dit pas toute la vérité...

Suite de la page 1

l'ordre, ailleurs, dans le pays. Tout en démontrant que les forces loyales au régime Moïse-Jouthe n'ont pas le monopole de la violence officielle, ccs hommes lourdement armés, qui agitent le spectre du soulèvement qui s'annonce contre Jovenel Moïse, donnent crédit à l'idée que celui-ci n'aura pas la partie belle s'il se propose de rester au pouvoir au-delà de son mandat constitutionnel du 7 février 2021. D'ores et déjà, le chef de l'État prend des dispositions pour éviter des actes d'agression qu'a essuyés la caravane officielle, le fils aîné de ce dernier ayant bel et bien échappé dans l'attaque au cours de laquelle deux policier de l'Unité spéciale de protection générale du Palais national (USPGN), a changé le centre de gravité de l'insécurité.

En effet, les révélations sur ce raid de la PNH, telles que décrites par Edler Augustin, le commissaire du gouvernement a.i. de Croix des Bouquets, dans une entrevue accordée au quotidien *Le Nouvelliste*, fait état de « *trois corps d'individus en vert olive* » tués, tout en indiquant qu'il en existe d'autres, dont le nombre n'a pas été précisé, ni à quelle occasion ils auraient trouvé la mort. M. Guillaume a laissé entendre que les hommes de la Brigade de surveillance des airs protégés (BSAP) ou encore des Forces armées d'Haïti (FADH) n'ont pas été concernées, laissant croire qu'il s'agissait d'un autre groupe d'hommes armés dont Délius Joseph, un des deux chefs, a été capturé.

Selon Augustin, des pièces d'identité ont été trouvées en possession des cinq hommes individus faits prisonniers, dont trois blessés ont été transportés à l'hôpital.

D'autre part, cet homme de loi, qui avait participé à une séance de sévices sur la personne d'une jeune avocate du Barreau de Mirebalsis, Me Mireille Branchedor, a été désigné pour remplacer le principal auteur de ces voies de faits, Maxime Guillaume. Rappelons que les agresseurs de Mme Branchedor, tous des hommes de loi, continuent d'exercer leurs fonctions, avec l'adhésion des autorités politiques et judiciaires du pays.

Quel mystère derrière le raid de la PNH sur Canaan ?

Selon toute vraisemblance, les autorités policières et judiciaires n'ont pas dit toute la vérité, par rapport à l'attaque orchestrée contre les soi-disant hommes armés dont la base à Canaan a été incendiée. Il reste toute une série de

Délius Joseph, peu avant de quitter les FAdH. . Délius Joseph récente photo.

mystères qui n'ont pas été élucidés par les révélations officielles.

En effet, on a vu les photos d'hommes en treillis militaires, qu'Edler Augustin prétend être tombés victimes des balles des agents de la PNH. Toutefois, la photo de Délius Joseph, qui a été fait prisonnier, n'est pas montrée. Ni, non plus, celles des armes qui ont été saisies par les forces de l'ordre.

Par ailleurs, Tacite Thomas, secrétaire d'État à l'Intérieur, a déclaré, sur une station de radio de Port-au-Prince, qu'il avait appelé le nommé Bélizaire, adjoint de Délius Joseph, mais qu'il s'était engagé à le rappeler « *dans une heure* ». Toutefois, il dit avoir attendu « *une heure et demie* », sans recevoir de réponse. Alors, dit-il, il a donné l'ordre d'attaquer la base de ces hommes, à Canaan.

Il faut également préciser que M. Thomas n'a pas révélé la teneur de la conversation qu'il avait eue avec Bélizaire, ni comment il était parvenu en contact avec lui. En tout cas, tout laisse indiquer qu'il y a anguille sous roche.

Délius Joseph, ancien membre des FADH ?

Les autorités haïtiennes sont très avares d'informations concernant Délius Joseph, un des deux chefs du groupe d'hommes armés qu'elles prétendent avoir en détention. Les dirigeants ont tout simplement annoncé que mis aux arrêts, M. Joseph a été remis à la Direction centrale de la Police judiciaire DCPJ) pour les suites nécessaires, par rapport à l'enquête ouverte sur ce dossier. Autant qu'on sache, il semble que M. Joseph soit un officier sorti des rangs des Forces armées d'Haïti (FAdH).

Selon des sources dignes de foi, Délius Joseph était impliqué dans le putsch orchestré par le sergent Hébreux, qui avait chassé le général Henry Namphy du pouvoir, pour favoriser l'accession au pouvoir du général Prosper Avril. Comme disait Éloüs Maître, homme de main de Papa Doc, « *Ki fwap pa lepeu perura pa lemèm peu* », le sergent Hébreu devait, à son tour, être victime d'un coup d'État. Il a succombé à un coup de force fait par un autre sergent, Délius Joseph.

On apprend que beaucoup d'eau a coulé sous le pont depuis que ce dernier a divorcé des FAdH. On laisse croire qu'il serait devenu plombeur, en sus d'avoir été un gagnant de la loterie, alors qu'il résiderait à Boston, dans le Massachussetts. On laisse croire qu'il entretenait de bonnes relations avec des éléments de la Police nationale et des Forces armées d'Haïti. C'est sans doute en raison de ces rapports que, dans la vidéo qui a été diffusée, la semaine dernière, quand il annonçait son projet de se défaire de Jovenel Moïse et du régime PHTKiste, il prenait la précaution de parler en bons termes des deux entités armées du pays. Aussi déclarait-il qu'il représentait ce qu'il disait être l' « *Armée de terre d'Haïti* », dont la mission consiste à chasser du pouvoir Jovenel Moïse et la satrape Tèt Kale, à mettre hors d'état de nuire les gangs armé,s les kidnappeurs et les assassins, à la solde du pouvoir, tout en exprimant sa solidarité à l'égard de la PNH et des FAdH.

Dans la mesure où Délius Joseph et le tombeur du sergent Hébreux est la seule et même personne, il a deux fils dans l'Armée américaine. Maintenant, il reste à savoir quelle mission lui a été confiée à exécuter en Haïti, et qui. En tout cas, il faut se demander s'il a pris lui-même la décision de se donner une tâche à exécuter. Si oui, comment devrait-il s'y prendre pour financer de telles activités?

Une présente photo de Délius Joseph.

Les hommes armés contre les policiers de la USGPN

Si les hommes tués à Canaan, par des policiers des unités spécialisées ainsi que l'arrestation de Delius Joseph et les cinq blessés sont réellement les auteurs non identifiés des attaques perpétrées sur les policiers membres de l'Unité spéciale de sécurité du Palais national (USPGN), que dirige Dimitri Heard, ils ont bien annoncé la couleur. Car ils ont perpétré au moins trois attaques sur des convois officiels, au cours des trois dernières semaines.

Dans un premier temps, il a été annoncé que des hommes armés, à l'époque identifiés comme étant des membres de la Brigade de sécurité des airs protégés (BSAP), dont le nombre était alors évalué à une trentaine, avaient intercepté puis dévalisé huit policiers de l'USPGN, à Morne à Cabris. On laissait entendre alors que ces policiers transportaient une importante somme d'argent qui devait servir à payer des ouvriers engagés dans la construction d'un barrage dans le Nord-Est, en sus de les alléger de leurs téléphones et de leurs armes, y compris argent personnel.

Moins d'une semaine plus tard, soit le samedi 2 décembre, à Bassin Bleu, plus précisément à Pendu, section rurale de Gros Morne, dans le Nord-Ouest, une attaque a été lancée contre un convoi officiel. Le véhicule à bord duquel voyageait le fils aîné du président, Jobelin (premier né de Nèg Bannant nan avec une de ses sœurs, sa première épouse), blindé, est sorti indemne. Un des policiers, qui pilotait un autre qui suivait comme back-up, a été atteint d'un obus à la tête, occasionnant celui-ci d'atterrir dans une falaise. Un second policier a ainsi trouvé la mort.

Les autorités n'ont pas explicité les conditions dans lesquelles s'est produit l'accident, déclarant uniquement que les deux policiers sont morts des suites d'un accident d'auto.

On rapporte aussi que, jeudi (31 décembre), alors que le cortège de Martine Moïse revenait de Léogâne, il a essuyé des coups de feu, mais personne n'a été blessé.

Une quatrième attaque, attribuée aussi à des hommes armés, s'est produite vendredi (1er janvier), sur la Nationale numéro 1, à Bon Repos (Canaan). Les autorités ont fait savoir que les agresseurs ont « *terrorisé* » les automobilistes, dont les véhicules ont été fouillés. Mais elles n'ont, toutefois, pas indiqué l'objet de ces fouilles.

La précaution à l'extrême

Ces attaques lancées par les hommes armés, surtout, dans la région nord du pays et dans l'Ouest ont poussé Jouvenel Moïse à la précaution extrême, un sentiment constaté dans le cadre de la commémoration des Fêtes de l'indépendance et du Jour des Aïeux. Cela explique la décision du chef de l'État de confiner la célébration du Jour des Aïeux au Palais national, après une brève escale, au Mu pana pour déposer une gerbe de fleur sur le tombeau de l'empereur.

On comprend bien que le chef de l'État et sa suite aient opté pour éviter de faire le déplacement traditionnel aux Gonaïves, face au défi qui lui a été lancé d'y mettre les pieds par les habitants de cette ville. Mais omettre de se rendre au Point-Rouge (à la capitale) et d'avoir une cérémonie dans un environnement bien panaché, tout autour du Mupana, c'est le propre d'un président absentéiste.

On ne peut s'empêcher d'attirer l'attention sur la tolérance dont jouissent les gangs armés auprès du pouvoir, qui les protège du bec et des ongles. On peut constater avec quel empressement la PNH a attaqué les hommes de Délius Joseph, alors qu'un mandat d'amener a été décerné contre Jimmy Chérizier, alias Barbecue, depuis plus de deux ans. Pourtant il a défilé dans les rues de la capitale à la tête de ses hommes criminels armés regroupés en sein de la fédération appelée « G-9 en famille et alliés ». Par ailleurs, on a vu Barbecue en train de distribuer la soupe traditionnelle du Jour de l'An dans les quartiers défavorisés de son fief.

L.J.

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 4

UNE DERNIÈRE CHIQUENAUDE POUR JETER JOVENEL MOÏSEPAR-DESSUS BORD

Des partis d'opposition rappellent l'ONU à l'ordre

Suite de la page 1

réprimandons collectivement ». Après que le CORE Group, suivi du Département d'État, puis de l'ambassade américaine, le sous-secrétaire d'État américain pour les Affaires latino-américaine et des Caraïbes eurent adressé des réprimandes musclées à l'adresse de Nèg Bannann nan, le président illégitime d'Haïti, la structure Direction politique de l'opposition (DIRPOD) se tourne vers le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), l'invitant à se ressaisir, par rapport à sa tolérance éhontée des dérives de toutes natures de l'homme, après tant d'années d'une conduite à tous égards irrépréhensible.

En effet, dans cette correspondance adressée à la représentante du secrétaire général de l'ONU, datée du 4 janvier, Mme Edmonde Supplice Beauzile, et les sénateurs Nènèl Cassy et Youri Latortue, ces femme et hommes d'État s'en prend au BINUH d'avoir trop longtemps affiché sa complicité « *avec les autorités haïtiennes accusées de violation de la constitution et des droits humains en Haïti* ». Si édifiant est le texte intégral du document que nous jugeons opportun de le publier dans son intégralité.

Le texte entier de la DIRPOD

Port-au-Prince, 4 janvier 2021- C'est la nomination du tunisien Amor Boubaki comme conseiller juridique de la commission constitutionnelle récemment mise en place, une sorte d'appui technique au projet de réforme constitutionnelle du président Jovenel Moïse qui a poussé la Direction Politique de l'Opposition (DIRPOD) à dénoncer la complicité du BINUH avec les autorités haïtiennes accusées de violation de la constitution et des droits humains en Haïti.

La DIRPOD estime qu'il s'agit d'une prime à la violation des lois haïtiennes et que les Nations-Unies ne doivent pas encourager un président à violer la constitution de son pays dénonçant au passage le silence complice du BINUH sur les dérives autoritaires du pouvoir en place.

Dans une correspondance en date du 2 janvier, la DIRPOD a attiré l'attention du secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres sur un ensemble de violation de la charte fondamentale du pays par le pouvoir en place afin de mettre en œuvre ses projets anti-démocratiques, selon cette structure qui regroupe plusieurs partis de l'opposition.

La démocratie est mise en veilleuse en Haïti et que le pays est sorti de la charte des Etats Américains depuis le 13 janvier 2020 date à laquelle le président Jovenel Moïse a constaté la caducité du parlement près avoir sciemment refusé d'organiser les élections comme l'exige la constitution de 1987 amendée, se donnant ainsi la latitude de diriger le pays par décrets.

La DIRPOD a fait remarquer que se croyant seul maitre à bord, Jovenel Moïse a nommé, en violation de la constitution, des créatures acquises totalement à sa cause au sein de son Conseil Electoral Provisoire avec mission d'organiser un référendum constitutionnel et des élections locales, municipales, législatives et présidentielles. Cette démarche viole l'article 284-3 de la constitution stipule ce que : ''Toute Consultation Populaire tendant à modifier la Constitution par voie de Référendum est formellement interdite, selon la DIRPOD."

Sénateur Nènèl Cassy.

En se croyant le seul maitre à bord écrit la DIRPOD, ''il a installé une armée de terreur pour asseoir son pouvoir personnel. Dès lors, Les gangs armés se multiplient partout dans le pays et sont fédérés en G9 et Fanmi à l'initiative du pouvoir exécutif notant que les cas de Kidnapping augmentent, les familles haïtiennes sont terrorisées, endeuillées, décapitalisées."

Elle a fait remarquer que leas organisations de droits humains ont fait des révélations terrifiantes, surprenantes lors des massacres de la Saline commandités par des officiels du pouvoir. Au Bélair, les maisons des riverains sont pillées, incendiées par les gangs du G9 et ceci en maintes occasions. Pas un mot du pouvoir. Pas une intervention de la Police. Silence absolu."

Rappelant que la position privilégiée que les pays membres ont conférée au secrétaire général des Nations-Unies, fait de lui le défenseur né du respect des principes démocratiques, cette plateforme politique souligne que les partis et regroupements politiques ne comprennent pas dans le contexte actuel l'apport inconditionnel du BINUH au pouvoir absolu du Président Moïse.

La DIRPOD précise qu'au regard de l'article 134-2 de la constitution de 1987 amendée le mandat de président Jovenel Moïse arrive à expiration le 7 février 2021. Elle a indiqué que les partis et regroupements politiques de l'opposition travaillent ardemment sur l'après Jovenel Moïse, soulignant du même coup que le pays marche inévitablement vers une transition démocratique.

Selon cette correspondance signée par Edmonde Supplice Beauzile, Nenel Cassy et Youri Latortue, Le 7 Février 2021 sonnera le glas de ce régime tyrannique, sanguinaire. ''A partir de cette date, débutera en Haïti une ère nouvelle. Au nom des principes démocratiques, le BINUH se doit d'apporter sa contribution sans faille, a suggéré la DIRPOD."

https://www.rhinews.com/le-binuh-accuse-de-complicite-avec-jovenel-moise-dans-la-violation-de-la-constitution-et-des-droits-humains-en-haiti/

À signaler aussi que l'Organisation des États américains (OEA), longtemps logée à la même enseigne que les autres membres de la communauté internationale, par rapport à leur attitude à l'égard du régime cleptomane, criminel et prédateur PHTKiste, n'a toujours pas bougé d'un iota. Dans une communication émise par le chancelier haïtien, Claude Joseph, il révélé que le secrétaire général de cette organisation s'est déclaré supporteuse du processus électoral, que le régime en place est en train de mette en chantier.

Bien que Luis Almagro n'ait pas émis de communiqué, à la suite de sa rencontre avec le ministre des affaires étrangères d'Haïti, il n'a pas jugé opportun non plus d'en informer le peuple haïtien, quant à sa vraie position concernant les prochaines élections et le référendum. Son silence ne fait que confirmer son attitude envers Haïti. Dans ce cas, ce serait une ingérence flagrante dans les affaires internes d'un pays membres de l'institution qu'il dirige.

En tout cas, que M. Almagro le prenne pour dit, une fois pour toute : Le 7 février prochain, ou même avant, Jovenel Moïse s'en va à tout prix !

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi –Samedi: 11 AM–7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs.
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection
Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

MÉDECINE CHIRURGIE
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 5

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Lè pouvwa kwoke nan gòj prezidan, sa mande gwo operasyon

Depi m fèt, mwen pa janm konnen youn ane osi mechan tankou ane 2020 an. Men lane 2021 an pèse sou nou ak lòt pwoblèm alapapòt. Wi, mezanmi, se gwo problèm lè pouvwa kwoke nan gòj prezidan. Se pa sèlman ann Ayiti sa rive, menm nan gwo peyi kote yo di gen demokrasi se menm kout baton an. Men, an definitif, operasyon toujou fèt anvan prezidan trangle jouk l al nan peyi san chapo san z atann. Mwen pral detaye pou nou.

Gade sa k ap pase la a nan Wachintonn jodi mèkredi, 6 janvye sa a. Se jamè vi nan peyi isit, pou prezidan ki pèdi eleksyon fè e defè pou l chavire tout bagay, rale tout fisèl pou l defè volonte pèp la ki di « ***Sètase, fò w ale !*** » Vwala ke li pèdi devan lòt la ak plis pase 7 milyon vòt (81 milyon kont 74 milyon), li pèdi nan Kolèj elektoral, (306 kont 232), li pèdi nan anviwon 50 tribinal lokal, li monte Lakou siprèm, pi gwo tribinal nan peyi a, kote li gen majorite jij yo, piske se li ki re gentan nomen 3 pami 9 yo, ki vin ba li 6 anfavè l. La tou yo voye avoka l yo al chita nan youn kwen. Samdi pase a, 2 Janvye, yo kenbe msye nan men kote l ap rele sekretè eta *Georgia* pou l mande l rekonte chif yo pou ba li 11 780, youn vòt en plis sou Joe Biden pou l ka gen eta *Georgia a*. Vrèman, Donald Trump depase lè bòn.

Vwala ke jodi a menm, pandan w ap li atik sa a, msye konprann li ka fè Kongrè a, kivedi senatè ak despite repibliken ki reini pou apwouve sa Kolèj elektoral la fin bay la, anile eleksyon 3 novanm nan pou yo deklare se li menm ki genyen. Sa tèlman rèd pou li, sanble tèt la pati. M pa vle di foli pran l, paske sa twò fò pou m ta di youn bagay konsa. Men mezanmi, di m sa nou vle se sèl mounn ki pa byen nan tèt ki pou aji konsa. Enben, se sa k pase lè pouvwa kwoke nan gòj prezidan, nenpòt ki prezidan.

Men nou pa bezwen bat kò nou, sa pral regle anvan nou fin li journal la, doktè, ak enfimyè deja pare. Operasyon pral fèt plop-plop, epi yo ka menm entène malad la jiskaske sante nòmal li retounen. Asireman, nou p ap jwenn okenn envitasyon pou n al nan lantèman. Ann kite sa.

Kòm yo di pawòl la, « *Zwazo menm plimaj vole ansanm !* » Vwala ke bò lakay, se menm penpenp la. Gen youn « *prezidan-pouvwa-kwoke-nan-gòj* » nan Pòtoprens la. Youn prezidan ki gen non « *prezidan Chann Mas* », paske yo ba l pinga, yo di l : «*Men kwa manman w, men kwa papa w, si w kapab vin pile l. Nou mete w andefi met pye Gonayiv* ». Li oblije koute, li kache nan Palè a, sou Chann Mas la, epi granm ti maten lè mounn panko pran lari, li kouri fè youn pase nan MUPANAH al depoze youn bouke flè pou Desalin (Dessalines) ak zansèt yo. Epi se pa premye fwa sa rive. Li gen konbyen lane li pa ka met pye swa Gonayiv, swa Machan Desa-

Pouvwa kroke nan goj Jovnèl Moyiz, li prèt pou l trangle.

lin, Vètyè, osnon la a menm, piwo pòtay Sen Jozèf la, nan Pon Wouj, jan li sanse fè sa nan dat Premye Janvye, 17 Oktòb ak 18 Novanm. Epi w ap di « ***Je suis le président de la République !*** »

Wi, prezidan Repiblik Chann Mas, menm si se pa tout tan, paske ou pa janm konnen kote move grenn ap soti vin enfiltre yo sou Chann Mas la. Gade kijan, byen souvan, se sou Chann Mas la «*Bandi legal* » yo vin lage mounn yo kidnape apre yo fin touche kòb yo te mande pou yo a. Kidonk, menm Chann Mas la pa sou kontwòl li. Amwens ke l admèt sa y ap di deyò a se laverite, li menm ak « *Bandi legal* » yo se Kòkòt ak Figawo !

O wi, rive 7 fevriye a, li p ap fè « *youn pa Kita, youn pa Nago*». Byen konte, se 5 semèn, egzakteman 39 jou ki rete pou l ranmase tout zefè l. Pinga l kite pouvwa ki kwoke nan gòj li a trangle l, paske jan pawòl la di a, « *Larivyè avèti pa touye kokobe* » Pinga l konprann li pral di Konstisyon an « *Ale w lan . . . Mwen pa kwè nan vye Konstitisyon ki lakòz tout pwoblèm nou gen nan peyi a* ». Atansyon, se pa mwen ki di, se pawòl ki soti nan pwòp bouch li. Se poutèt sa l di fòk li prepare bonjan Konstitisyon pa l. Kòmsi se li ki pral rezoud tout pwoblèm yo, pandan ke l sot chita la a sou Chann Mas la diran 4 lane san l pa menm fè youn latrin. Se pa mwen ki di, se sa m fèk li semèn pase a.

Enben « ***Monsieur le président de la République*** » ou te monte opouvwa anba Konstitisyon 1987, amande a, ki di fòk ou kite pouvwa a sou 5kèm ane ke w te eli a. Li pa di apre w pase 5 an opouvwa. Menm ansyen patwon w nan te konprann sa. Ou sonje kilès ? Sa k te vin chache w nan jaden bannann nan pou w te vin chofe chèz la pou li a, Michèl Jozèf Mateli (Michel Joseph Martelly), premye « *bandi legal* » la. Msye te soti pou l f te wondonmon tou lè 7 fevriye 2016 te rive. Men l te oblije bat dèyè l, li pa t ka rete jouk 14 me, paske se nan dat sa a, nan lane 2011, li te prete sèman. Alò, ou pa ka bliye se anba menm Konstitisyon sa a ou te prete sèman epi w te di « *Ma p respekte, fè mounn respekte, e defann Konstitisyon an* ». Atò ou pa ka vin pran pòz trèt ou avèk Konstitisyon an, paske pouvwa kwoke nan gòj ou. Si w pa vle mouri mò trangle sou pouvwa, m ap ba w youn ti konsèy : Ranmase tout zagribay ou, mare pakèt ou bonnè, pou twò ta pa bare w.

Paske gen move siyal ki bay e nou pa ta bezwen rive jouk la. Nou pa ka bliye pwovèb la ki di.«*Kout fizi tire, aranjman fini !* » Asireman, menm pandan li prizonnye anndan Palè a, sou Chann Mas la, nouvèl yo rive jwenn li, sitou lè se pwòp pitit gason l, ki manke pèdi lavi l. Nouvèl la blayi sou tout rezo sosyo.

Jan bagay la pati, nan vandredi, Premye Janvye, 2 ajan USGPN, tonbe anba rafal bal nan zòn Basen Ble (Bassin Bleu) an sòtan Pòdpe pou al Pòtoprens. Bal frape machin Jovlen Moyiz (Jovelin

Enspektè Polis Wilnè Serafen, dènye viktime kidnapè.

Moïse), premye pitit gason prezidan an. Men anyen pa rive l, paske li an te blende, kivedi gwo kout zam pa ka fè l anyen. Men se 2 ajan Polis espesyal Palè ki pèdi lavi yo. La tou Ayisyen gentan di se bay yo bay 2 ajan yo. Lè m mande kilès ki ka fè sa, yo kouri di m pa bliye Matin (Martine), Madan prezidan an, fò nan kesyon sa yo. Wi, kesyon maji, bagay li te byen aprann nan men defen manman l ki pa t youn ti fanm layk dis layk dat. Epi se li menm tou ki te montre mari l video ansasinay Mèt Monferye Dòval la (Monferrier Dorval), sèlman 5 minit apre zak la. Se pa mwen ki di, se JoMo ki di sa ak pwòp bouch li.

Toujou sou kesyon « *fizi tire, aranjman fini* an », nan samdi, 2 janvye, nan zòn Kanaan (Canaan), komin Kwadèboukè (Croix des Bouquets), zam chante mezi kont yo. Selon rapò Lapolis, gen 3 swa-dizan Nèg abiye tankou solda Lame Dayiti ki tonbe anba bal e plizyè lòt blese. Selon sa k di, mesye sa yo, ki an rebelyon depi nan dat 13 desanm, paske yo gen konbyen mwa yo pa touche, fè pati youn gwoup ame

Donal Dwomp, si l pa trangle, l ap kriye pou pouvwa.

ke prezidan an menm te òganize ki rele « *Brigade de sécurité des aires protégées* » (BSAP), kòmsi Ayiti vrèman enterese pou pwoteje zòn k ap fin deperi nan koupe

Konpè Moloskot

pye bwa.

Enben, mesye sa yo, ki t ap opere plis nan zòn Nò peyi a, te desann vin tou pre Kwadèboukè, sou Wout nasyonal nimewo 1 an, depi nan mitan semèn pase a. Yo t ap fè egzaksyon, entimide sitwayen yo, bare wout la ak gwo kamyon yo te met ankwa sou wout la. Lapolis te vin youn premye fwa, men yo te oblije kouri anba gwo kout zam mesye BSAP yo. Men nan samdi a, plizyè gwoup Polis te vin anfòm epi yo siprann mesye yo, ki sibi youn gwo defèt. Men kòm mwen di nou, « *Kout fizi tire (...)* ». Ēske gen antant positb ? Ēske yo ka nan kase fèy kouvri sa ?

Nan kout kat la, men Jantèl Jozèf (Jeantel Joseph), ki se direktè jeneral gwoup BSAP la, kouri fè deklarasyon ke mesye sa yo, ki abiye tankou mounn pa l yo, pa fè pati òganizsyon BSAP la. Kòm Lapolis di yo kenbe chèf gwoup la, nou espere yo pral bay plis detay pi devan ki mounn yo ye. Ēske se ta pwòp òganizasyon prezidan an t ap monte anba chal, pou ede l fè koudeta l ap prepare pou l kenbe pouvwa a avi, ki kòmanse vire do ba li, ki menm deside pase alaksyon lèzam alamen ? Antouka, kout fizi tire ! Tank n ap mache sou 7 fevriye a, se tank nou pral tande bagay dwòl nan peyi sa a.

Jan bagay yo ap vire la a, n ap mache byen drèt sou gwo danje pou Nèg lakay k ap kite pouvwa ki kwoke nan gòj li a vin trangle l. Bagay yo gen tan ap diskite nan ekip kongrèsmann demokrat ki pral okipe gwo fonksyon nan Kongrè a nan Wachintonn, apre le 20 janvye, lè prezidan *Joseph Biden* ak vis-prezidan *Kamala Harris* fin prete sèman. Mesye sa yo pale byen klè, yo di ke se ak youn « **gouvènman tranzisyon** » yo pral mande nouvèl ekip k ap pran mayèt la travay pou vin met demokrasi sou pye ankò nan peyi Dayiti. JoMo pa ka konte ankò sou anbasadè amerikèn an, Madan *Michele Sison*, ki di li menm li pa nan okenn tranzisyon. Li menm tou, bra l deja pran nan moulen. Mwem pa ka di plis sou sa.

Lè m di nou bagay yo ap pran youn lòt chimen ann Ayiti, se pa nan banbou m ap soufle. Ou ta ka menm tande ke aladènyè minit yo kidnape prezidan an. Gade sa k sot pase dimanch pase, 3 janvye a. Bandi legal, ame jouk nan dan, kidnape enspektè Polis Wilnè Serafen (Wilner Séraphin), sou Ri Pave, nan mitan Pòtoprens. Gwo chef Polis sa a travay nan soukomisarya Delma 3 a, zòn kote *Jimmy Cérizier*, Bòs *Barbecue*, opere. Yo mnde youn milyon dola pou lage l.

Kounnye a ke pouvwa kwoke nan gòj li, prezidan an pral oblije nan kache pou yo pa kidnape l. Pou mounn k ap di kidnapè yo se mounn pa l, m ap mande yo fè tèt yo travay. Bandi legal yo pa sòt, yo konnen msye prale e sa pral difisil pou yo fè kòb yo jansadwa lè msye pa la ankò. Kidonk yo ka fè youn kidnapin ki pral ba yo anpil milyon, pa sèlman youn milyon yo mande pou enspektè Polis la. Se konsa mwen met men nan machwa m, mwen di, se vre Ayiti ka youn ti peyi, men se youn ti peyi ki chaje ak sipriz, ki bat anpil lòt gwo peyi, sitou nan fè sa ki mal. Gade kijan sa ap fini mal pou Nèg ki mare lonbrik yo nan pouvwa !

TiRenm nan
GRENN PWONMENNEN
6 janvye 2021

HAPPENINGS!

Continued from page 1

whether she will write a rebuttal to clear up matters and try, even at this late hour, to distance herself from what has been a disastrous mission.

The book, in English and French back-to-back, has two subtitles that embrace a theme which calls into question the hypocrisy of the United States in upholding treaties intended to reinforce democratic governance and respect for human rights, thus the first subtitle *"The United States of North America and Haiti facing the Pact of San Jose of Costa Rica."* And the second puts the onus on the current U.S. ambassador who has closed her eyes to violations of democratic principles and kept mum about human rights abuses, thus a *"Registered Letter from Dr. Jacques-Raphaël Georges to the American Ambassador, Madam Michel Sison."*

The pact mentioned above, signed in San Jose, the capital of Costa Rica, on November 22, 1979, is also known as the "American Convention on Human Rights," sworn to by the members of the Organization of American States (OAS), Cuba excepted because, at the demand of the U.S., it was expelled, in 1962, from the hemispheric organization, when it joined the Soviet bloc.

At the outset, in the first chapter, addressing, the ambassador, Dr. Georges writes: *"Madam, events occurring in Haiti in recent years make my letter all the more urgent and fitting. The bells of our cathedrals never ring the same toll twice on any given day, without publicly witnessing your trial, that of your peers, to put it in a paraphrase, that of the free, Christian, and democratic West over a crapulous murder or a government's arrogant abuse of power in the streets of Port-au-Prince."* What a poetic description of the horror holding sway in Haiti under the glares of Ambassador Sison and all her colleagues of the CORE Group, those representatives of the *"free, Christian and democratic West!"*

Mind you, when the book was published in August 2020, the assassination of eminent lawyer Monferrier Dorval, the president of the Bar of Port-au-Prince, had not yet occurred, on August 29, a few yards from the president's private residence. Neither had several other gruesome assassinations, including that of 22-year-old student Evelyne Sincère, which became a cause célèbre. Neither had the gangs, with connection to some high authorities, unleashed their year-end campaign of kidnapping-for-ransom, the latest daring example being that of Police Inspector Wilner Séraphin, on January 3, in downtown Port-au-Prince, with the heavily armed kidnappers asking a ransom of $1 million for his release.

One even wonders whether the denunciations of modern-day prophet Dr. Georges may have influenced some actions internationally. We would mention the statement issued by the Treasury Department of President Trump's administration, on December 10, sanctioning senior officials of President Jovenel Moïse's administration, as well as a gang leader close to the authorities, for the Massacre of La Saline, way back on November 13, 2018. Moreover, for the first time, the CORE Group has since denounced the latest two decrees of President Moïse who, on the second Monday of January 2020, had engineered the dysfunction of Parliament, to assume dictatorial control of the "democratic" Republic of Haiti. Where were they all along?

Dr. Georges, born in Haiti, a naturalized American who is now a professor in an American University, after serving in the U.S. Navy medical corps, does not take lightly what he has done in coming forward with his damning indictment. Let him explain: *"I risk drawing upon my head all the thunderbolts of hell. Should I tremble? . . . I have learnt to live dangerously. Having been a member of the United States Medical Corps, I have also grown to see Haiti not only as my homeland, but as both a casualty of unpatriotic Haitians and the international community, which I call with a touch of perverse cynicism,* ***international criminality."*** (Bold, his).

(About "unpatriotic Haitians," he told me earlier this week, *"I don't ascribe to the term Diaspora anymore because some Haitians in the Diaspora have betrayed the country by providing support to Jovenel Moïse in his dismantling of Haiti's Constitution. I prefer to be known as 'Haïtien en dehors'– Haitian abroad."*) In fact, this fits in with a quote from Louis Antoine Saint-Just that the author has made his own, having it on the cover of his book: ***"I don't belong to any faction. I will fight them ALL."***

Not wanting to be misunderstood, after the unvarnished language he used in denouncing those responsible for Haiti's downfall, including his own adopted country, he lets the Ambassador know that he has not wavered in his patriotic favor toward the United States: *"Be mindful, Madam, that I did swear to defend the Constitution and the flag of the United States of America against* ***all enemies, foreign and domestic!*** *I measure fully, Madam, all the discomfort my position may cause. However, there is no other way to go if I want to be lucid, courageous, and brutally honest, which is not, — you will agree—an unreasonable ambition."*

In mentioning his allegiance to

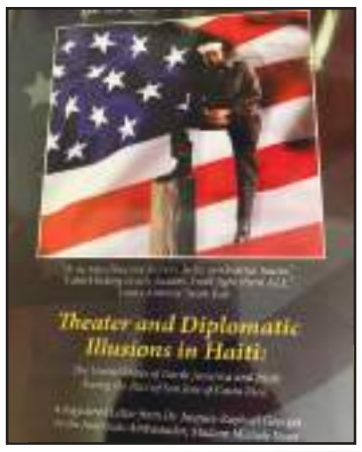

BOOK COVER

the Constitution, Professor Georges stands on firm ground, especially at a time when the national Charter is under attack from those who have sworn to uphold it. Indeed, while pleading for respect for democracy and human rights in his land of birth, he makes an appeal to his adopted land. to remain true to the principles that make it great.

Read this*: "Madam, American foreign policy, indeed, has been going through a rough mutation during the last couple of years. Thus, it is important, if we want to protect it from losing all its appeal, that is to say, all its efficiency and authority, we must strive to strengthen it by correcting its imperfections, by breathing new life into it and bringing it up to date, while avoiding to give rise to a wandering embassy that would sulk, and, perhaps sell off all liberties."*

As a reminder, these words were written in July, published in August, before the November 3 elections in the United States, the results of which are still being contested by President Donald Trump, who has revealed himself to be equal to a Banana Republic leader in his desperate attempt to deny the will of the people that rejected his policies that have led to the *"rough mutation in the last couple of years,"* during which a budding dictatorship in Haiti has been protected by American Ambassador Michele Sison.

In just under 100 words, in 10 short chapters, Dr. Jacques-Raphaël Jacques has made public this "registered letter" which has yet to receive an official response. He told me that copies of the book were sent to Helen Meagher La Lime, Special Representative of the U.N Secretary General in Haiti; to Ambassador José Gomez of France; to President Luis Abinader of the Dominican Republic; to Luis Almagro, Secretary General of the Organization of American States, and to Kelly Craft, the U.S. Ambassador to the United Nations. Following the assassination of Monferrier Dorval, president of the Port-au-Prince Lawyers Asssociation, he rushed a copy to the president of the Bar of Paris, France.

We had no luck in reaching Ambassador Sison to obtain a reaction to the ***"Registered Letter"*** to her, that is ***"Theater and Diplomatic Illusions in Haiti."*** But you, reading this, can order it at **Xlibris, 844-714-8691; www.Xlibris.com.**

RAJ
6 January 2021
raljo31@yahoo.com

OBITUARY: Ernest Laventure "Moloskòt" Ēdouard died in West Palm Beach, Fla.

Better known as Moloskòt, the journalist Ernest Laventure Ēdouard died on the porch of his home in West Palm Beach, Florida, on Saturday, December 2nd, a little after 3:00 pm, EST, not from COVID-19, but from heart failure, having been hospitalized several times. Born February 25, 1963, he was about two months short of his 58th birthday.

Reached at home, his widow, Pastor Gertrude Ēdouard, née Richemond, told me, *"he knew he would be leaving us, but he said he had to have the January soup."* Indeed, he downed the soup with much appetite on January 1st, said Mrs. Ēdouard, who added that on the 2nd, he asked for more of the soup of which plenty was left. *"Again, he enjoyed his soup,"* she said. Thus, to the end, Moloskòt held to the traditional soup of independence.

On January 2nd, the renowned journalist received a call from a friend who wanted to come visit him. *"In this era of COVID-19,"* Mrs. Ēdouard told me, *"I don't receive visitors in the house. But I told him he can receive his guest on the porch."*

Around 3:00 pm, when the visitor arrived and the bell rang a few times, with no movement from Moloskòt, Mme Ēdouard said she went to the porch to see what happened. His head had dropped over the chair. When she tried to wake him up, there was no response. She called 911, and the ambulance came. The health workers did the usual about taking vital signs, looked at her and said nothing. They left with him. From the hospital, she received a call to confirm the news she already knew: Her husband has died.

Known for his special theme of "Les Grands Dossiers," Moloskòt was a regular on the YouTube "Haitian Public Media" network, based in Florida. He began his career in his hometown of Gonaïves and made a name for himself at Radio Cacique in Port-au-Prince. A supporter of Michel Martelly, he had a falling out with that team when he wanted to run for Senator of the Artibonite, a post also coveted by Sophia Saint-Rémy Martelly, the president's wife, who is also from Gonaïves. In 2013, he fled Haiti with the help of some friends in Florida and has been there ever since. Though not a supporter of Jovenel Moïse, he remained an ally of Laurent Lamothe, formerly Prime Minister under Michel Martelly, who is now an ally of Jovenel Moïse and gunning for Haiti's presidency, therefore a competitor of Michel Martelly.

To his widow, Gertrude Richemond Ēdouard, who was there with him at all times, to his siblings, other family members and friends affected by his death, the staff and editors of the Haiti-Observateur present their sincere condolences.

No information was available as to whether there would be any memorial service.

HERE AND THERE

***Police Inspector Wilner Séraphin was kidnapped on Sunday, January 3, in downton Port-au-Prince.** As reported by the on-line *Vant Bef Info* (VBI) blog, the high-ranked Police officer at the Delmas 3 Police sub-station was overpowered early Sunday at Pavé Street, in the heart of the capital, by heavily armed bandits. They have asked a ransom of $1million for his release. No information was available about his fate when we went to press late Tuesday night, January 5.

If members of the Police, trained in strategy to combat kidnapping and banditry in general, cannot protect themselves from the "legal bandits," how will they be able to protect the citizenry?

***Three individuals wearing soldiers' uniform were killed on Saturday, December 2nd, and several wounded in a clash with the Police.** According to Police reports, these so-called soldiers are members of the "Security Brigade for Environmental Protection," (French acronym BSAP), a group operating under the leadership of Jeantel Joseph, who has the title of "Director General." In a public statement, Mr. Joseph said those are not his people. Since the Police said they arrested the leader of the group during the operation in the vast Canaan slum, in the county of Croix des Bouquets, some 15 miles from the capital, probably he will spill the beans.

ast week, they were blocking the Route National No. 1, leading north from the capital. They seized vehicles from their owners, especially heavy trucks which were parked over the road in the Carriès area, and intimidated the citizens. Apparently, they were

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 8

PRAN PREKOSYON, RETE LAKAY OU!

PA VWAYAJE PANDAN SEZON FÈT SA A.

Lè w vwayaje sa mete ou, pwòch ou yo ak kominote w lan an danje pou vin malad epi simaye COVID-19.

Si w oblije vwayaje, ou dwe pare pou fè tès **COVID-19** epi pou mete tèt ou an karantèn lè w retounen.

Pou jwenn plis enfòmasyon sou COVID-19, ale sou nyc.gov/health/coronavirus.

Pou dènye enfòmasyon yo sou restriksyon sou vwayaj nan Eta New York, ale sou ny.gov/traveladvisory.

NYC Health

Bill de Blasio
Majistra

Dave A. Chokshi, MD, MSc
Manm komisyon

AVÈTISMAN SOU SANTE

MOUN NEW YORK YO TA DWE LIMITE AKTIVITE YO

KA COVID-19 YO AK MOUN KI AP ENTÈNE YO AP OGMANTE RAPIDMAN NAN NEW YORK.

GANMOUN KI GEN PLIS PASE 65 ANE KI GEN KÈK PWOBLÈM SANTE KI KACHE ANBA PI GWO RISK POU **COVID-19 GRAV.**

YOMENM AK MANM FANMI YO AK MOUN KI AP BA YO SWEN TA DWE:

Limite aktivite yo deyò lakay yo– sèlman kite lakay yo pou ale travay oswa lekòl oswa pou swen medikal oswa lòt bezwen ki esansyèl tankou pwovizyon ak atik nan famasi.

Evite zòn piblik yo ak rasanbleman yo.

Pote yon kouvèti pou figi toutan lè yo deyò lakay yo, andedan ak deyò.

Rete lakay yo si yo malad, sòf pou yo jwenn swen medikal, gen ladan fè tès pou COVID-19.

Pa aksepte vizitè lakay yo, sòf moun ki ap bay swen yo.

SI OU GEN SENTÒM COVID-19 YO, RELE DOKTÈ OU.
SI OU GEN YON IJANS MEDIKAL, RELE 911.

Pou plis enfòmasyon, vizite **nyc.gov/health/coronavirus**

Haitian Creole

NYC Health

Bill de Blasio
Majistra

Dave A. Chokshi, MD, MSc
Manm Komisyon

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 9

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 10

ÉDITORIAL

Rejeté par le peuple, Jovenel Moïse perd sa légitimité

Il paraît évident, depuis déjà plus d'une année, Jovenel Moïse est rejeté par le peuple haïtien dont les maintes manifestations, tout au long de son quinquennat, ne font que réitérer ce verdict. La commémoration de la Fête de l'Indépendance d'Haïti, le 1er janvier 2021, a permis de constater le rejet définitif de ce citoyen comme chef de l'État. Non seulement il lui a été interdit, en cette capacité, de faire le pèlerinage traditionnel, aux Gonaïves, l'opposition a recueilli à sa place les honneurs généralement réservés au premier mandataire du pays. De toute évidence, M. Moïse n'a plus droit de séjour au Palais national, jusqu'au 7 février prochain, la nation entière ayant décidé, par ce geste, de mettre fin à son mandat.

En effet, durant deux années consécutives, le chef de l'État s'est vu interdire l'accès à la Cité de l'Indépendance, le privant ainsi des prérogatives réservées à la présidence, à la date du 1er janvier. Les Gonaïviens, avec toute la nation derrière eux, avaient lancé le défi d'entrée du président Moïse dans cette ville, des mois avant la date commémorative de la proclamation de l'Indépendance d'Haïti. M. Moïse avait bien compris la fatalité de cette décision imposée par la force politique d'une nation ayant mare de ses dérives et des actes criminels caractéristiques de ses politiques. Ayant bien compris la légitimité d'un tel défi, l'ex-locataire du Palais national, car la décision relative à son déguerpissement ayant été déjà prononcée par les citoyens, il y a, de fait, obtempéré.

Certes, en guise des cérémonies liées au voyage coutumier du président, aux Gonaïves, avec déploiement de luxe et de splendeur, le 1er janvier, il a organisé, à la capitale, le 2 janvier, Jour des Aïeux, ce qu'on pourrait appeler une cérémonie dite «*messe basse* », soit le dépôt d'une simple offrande florale sur l'Hôtel de la patrie, situé au Champ de Mars, à l'ouest du Palais national.

Ce geste a été posé, lors d'une cérémonie à la va vite, sans qu'il ait même pris le temps de prononcer le discours traditionnel de cette date commémorative. Il voulait s'empresser de vider les lieux, car craignant un affrontement de ses policiers dévoyés avec des hommes armés, dont les attaques sur des caravanes officielles ont fait des morts et des blessés, dans les rangs des policiers, en sus de détrousser ces derniers qui ont été allégés d'une somme d'argent importante qu'ils transportaient, ainsi que de leurs téléphones et de leurs armes de service.

À noter que jamais les événements marquant la commémoration de la Fête de l'Indépendance n'ont été si pauvrement couverts par la presse nationale. Même les organes officiels n'ont fait qu'un reportage partiel de la partie de la cérémonie menée au Palais national. La brève escale de Jovenel Moïse avec la première dame et leur suite, au MUPANAH, s'est faite avec tant de précipitation qu'on croirait qu'ils se dépêchait afin d'éviter une mauvaise rencontre. Tout compte fait, il semble que, dans le cadre des cérémonies marquant la Fête des Aïeux, le président haïtien se sente en sécurité seulement dans la « *forteresse* » de la résidence officielle du chef de l'État.

À l'occasion du 217e anniversaire de l'Indépendance d'Haïti, le peuple haïtien a démontré à Jovenel Moïse de quel bois il se chauffe. Nonobstant les menaces de celui-ci de lâcher ses gorilles sur la ville des Gonaïves, il a eu la sagesse de se raviser. Aussi a-t-il laissé la Cité de l'Indépendance aux Gonaïviens et à d'autres communautés nationales qui les ont rejoints pour commémorer l'anniversaire de naissance de la République d'Haïti. À cet effet, la ville des Gonaïves n'ayant pas été mise financièrement en condition pour célébrer la fête de l'Indépendance, les citoyens s'étaient regroupés derrière les dirigeants de l'opposition, dans le cadre de cette commémoration.

En effet, dès 7 heures, le matin du 1er janvier, le président était, comme on s'y attendait, porté absent des Gonaïves. À sa place tout l'état-major de l'opposition anti-Moïse était présent. On remarquait les représentants des membres de « La Table de concertation », le sénateur Youri Latortue, l'ex-maire des Gonaïves, Neil Latortue, ainsi que nombre d'autres membres d'organisations populaires, déposant une gerbe de fleurs à la place d'armes des Gonaïves, avant de participer au Te deum circonstanciel chanté par l'évêque Yves Marie Péan.

Les opposants en chœur ont réitéré le départ de Jovenel Moïse du Palais national, à la date du 7 février, qu'ils jugent incontournable, tandis que d'autres expriment leur intention de voir ce rendez-vous se réaliser même avant.

La majorité des acteurs politiques font chorus autour du 7 février prochain comme date du départ du président haïtien du pouvoir. Pour eux, toutes les dispositions sont déjà prises pour favoriser un tel événement. Plus de légitimité, sa présence au Palais national n'a plus sa raison d'être.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
96, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti Cité Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Kalonji
13 K Avenue Kléberg, Rt Rt Appt. 41
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 an: classe:
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 11

EDITORIAL

Rejected by the people, Jovenel Moïse loses legitimacy

It has been obvious for more than a year that the Haitian people have rejected Jovenel Moïse as president. Other than in numerous demonstrations throughout his five-year term, they have reiterated their verdict eloquently on January 1, 2021. The commemoration of Haiti's Independence Day provided them an opportunity to show to all their rejection of that citizen as Head of State. Not only was he forbidden to make the traditional pilgrimage to Gonaïves as all presidents have done in the past, but the opposition collectively gathered there in his place to receive the honors generally reserved for the country's First Citizen. In that light, Mr. Moïse is no longer entitled to reside at the National Palace, even till February 7. For, the January 1st gesture at the birthplace of the nation is like a concerted decision to put an end to his mandate.

Indeed, for two consecutive years, the Head of State has been denied access to the City of Independence, depriving him of the prerogatives reserved for the presidency on January 1st. The people of Gonaïves, backed by the entire nation, had challenged President Moïse months before the commemorative date of Haiti's independence, stating that he was not welcome there. He was left to muse about how his excesses and the criminal acts characterized by his policies have soured the citizenry. Undoubtedly, he understood the legitimacy of the people's challenge. Their anger is such that only his removal will satisfy them. It would have be foolhardy to confront them. So, he complied, staying far away from Gonaïves.

Without the splendor and luxury customarily displayed for the trip to Gonaïves, on January 2nd, Ancestors' Day, the president organized a ceremony at the Champ de Mars, that some deridingly call "low level mass." Thus, did he deposit a floral wreath at the MUPANAH, the Museum dedicated to Haiti's heroes, steps away from the National Palace.

It was a meaningless gesture, a ceremony in a hurry, not even taking time to deliver the traditional speech on this commemorative date. It was as if he were in a rush to leave the premises, for fear of a confrontation with armed men roaming around. After all, attacks on official caravans had resulted in the death of two Palace police officers and injury to others, in addition to their being robbed of a large sum they were carrying. Also, the attackers made off with their cell phones and service weapons.

To be noted, never before events commemorating Independence Day have been so poorly covered by the national press. Even official government organs gave only partial coverage to that part of the ceremonies held at the National Palace. Also, the brief stopover of Jovenel Moïse with the First Lady and their entourage at the MUPANAH left people thinking that they were doing their outmost to avoid any unwanted encounter. Overall, it seems that the president only feels safe in the "fortress" that is the official residence of the Head of State, notwithstanding any ceremony in memory of the Ancestors.

On the 217th anniversary of Haiti's independence, the Haitian people showed Jovenel Moïse that they are no longer joking. Though he had threatened to unleash his gorillas on the city of Gonaïves, he wisely changed his mind. So, he left the City of Independence to the people of Gonaives and other national communities who joined them to commemorate the 217th anniversary of the birth of the nation. Unprepared financially to celebrate Independence Day, the citizens of that city welcomed and gathered behind the leaders of the opposition in commemorating the day.

Indeed, as early as 7 a.m. on the morning of January 1st, as expected, the president was absent from Gonaïves. In his place, all the staff of the anti-Moïse opposition were present. The representatives of the members of *"La Table de concertation"*, (the various groups united), Senator Youri Latortue, the former mayor of Gonaïves Neil Latortue, as well as many other members of popular organizations were present. They layed a wreath of flowers in the main plaza of Gonaïves. Then they all attended the traditional *Te deum*, the church service, at the city's Cathedral, officiated by Bishop Yves Marie Péan.

Opponents joined their voices in reiterating that, come February 7, Jovenel Moïse's must clear out from the National Palace. It is unavoidable, they maintain. Others are less patient, insisting that he should leave much earlier.

However, in the majority, political actors on the scene are focused on February 7 as the date for the president to vacate power. As far as they are concerned, all measures have been taken to that end. Devoid of all legitimacy, Jovenel Moïse is no longer welcome at the National Palace.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sème étage
Port au prince, Haïti
tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Kléchnéva, Bt Rt Apth. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $140.00 US, pour un (1) an

EUROPE

☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an

Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/Ville State/Etat

Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandat bancaires

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 12

SUR LA ROUTE DU CINEMA, EST-IL PROCHE OU EST-CE POUR DEMAIN ?

Le jour où Bollywood déploiera ses charmes à l'Amérique

Par Dan Albertini

Le matin s'arque boute se lève toujours après un film. Même après le plus sombre de l'industrie, *il y a la lumière qui éclaire : allées comme sortie.* En outre, nulle ville ne se réveille nouvelle après un chef-d'œuvre nécessairement. Il faut y apprendre à vivre, le rêve du film a pour rendre la ville aussi belle que la proposition, *la scène*. Elles sont toutes des propositions, ces entités scénarisées pour vous rendre l'espace des deux heures, une vie d'action. Bollywood enverra-t-il ce charme cette fois-ci à l'Amérique : comment, demeure la question inhérente. Cela va-t-il se rendre *amen* d'abord ? Un nouveau matin inclusif est-il alors en train de se luire de *rayons de l'écran* (cinéma) ?

Imaginons l'instant, Hollywood s'associe à Bollywood, pour offrir en méthodologie ladite âme. Celle du structuralisme lié à l'automatisme connu aimé d'ailleurs, et de fait, se rescaper d'une nouvelle esthétique plus joviale si méconnue de l'idéel saturé d'étoiles de violence qui proposent la terreur en héritage ce, uniquement la terreur comme modèle de société dans cette industrie imprégnée d'un racisme qui met en vedette la couleur de l'épiderme comme signe d'intelligence. Pour écraser l'autre qui doit payer les forfaits de l'indépendance. *Indépendance de fortune* ! Le privilège.

Question : *Shanghaï, Hong Kong, Qingdao peuvent-elles proposer mieux là où ne pas craindre le nouveau trajet voisin immédiat, né d'effets pervers, mouvance scénique* ?

Si l'on considère l'effet de saturation quand on a dominé trop longtemps sans soucis de renouvellement, Hollywood devient la marque de commerce en décadence par la vertu de nouvelles écoles en développement qui proposent aussi richesses et gloires comme identité. *Le misérabilisme écarté*. La démocratisation de la caméra comme la numérisation de la pixellisation chez le fabricant de lentilles associé à tout moyen que fournit l'application informatique à moindre coût comme studio. Je crois en fait que personne ne sait plus prédire le développement cinématographique moderne, tant l'ambition varie de mains en mains. Tollywood n'est plus simplement Calcutta, il y a Bengale, Bombay et Delhi, *etc*. pour le cinéma indépendant. La grande région des **IO** (Indes orientales) qui est si inconnues, est de ce fait concernée par le phénomène du *tout écran tout format*. Le monde et le cinéaste haïtiens ont intérêt à y découvrir des territoires des marchés ouverts accessibles pour le petit budget. Mais, tellement de richesses. Je l'ai toujours dit, *le cinéma latino de...* est trop Almodovar pour moi et ne nous convient pas comme source d'inspiration qui ne conduit qu'à la mélancolie. *Hormis le film que j'apprécie*. Le mariage haïtien serait tellement plus rentable avec la *fiancée hindie, bengalie, même delhienne*, convoitée de Hollywood.

Nous savons aujourd'hui que la culture haïtienne est bien plus forte que l'on ne croit au point d'absorber toutes cultures, de rester aussi chauvine, idolâtre, et vendable après 217 ans d'existence au milieu de plus sévères assauts confondus. En outre, elle ne divorcera pas des ambitions hollywoodiennes. *Du gigantisme*.

Si Hollywood peut consommer Bollywood, Jean-Gardy Bien-Aimé ira-t-il s'inspirer de la fiancée bengalie pour proposer à son public, et pourquoi pas à celui bien plus large autre chose qu'un rêve d'illuminé d'Hollywood ? Ce n'est pas un récit de scène ni la théorie nouvelle, mais le départ sur les rails de HAOLLYWOOD.

Merci d'y croire ?

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 13

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-PRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

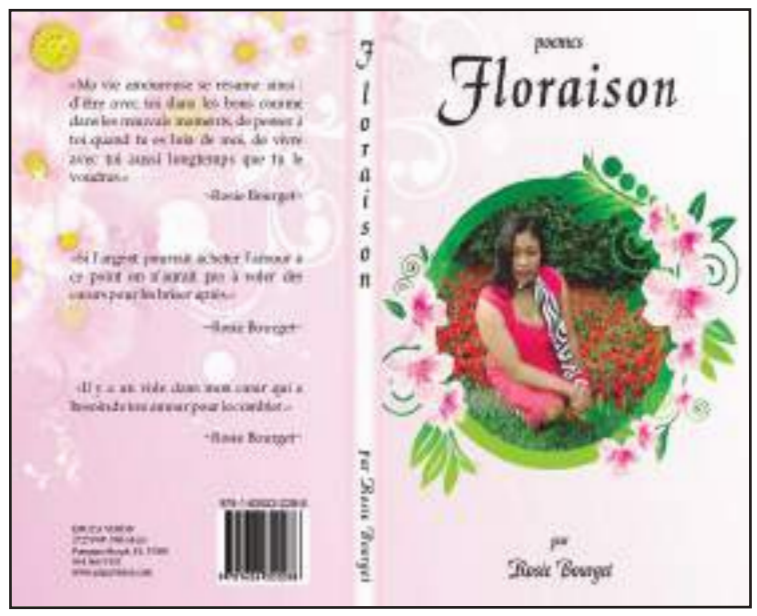

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 14

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 15

NYC, Mask ak distans sosyal ap travay!

KI PWOCHEN BAGAY KI GENYEN NAN LIT COVID-19 LA?

KOUNYE A, NOU TOUT BEZWEN TESTE SOUVAN, *menmsi ou pa gen okenn sentòm,* pou kontinye redwi pwopagasyon an.

POU JWENN BIWO TÈS GRATIS, FASIL AK ANSEKIRITE TOUPRE W,
VIZITE NYC.GOV/COVIDTEST OSWA
RELE 212-COVID19

NYC

Journal 6- 13 janvier 2021.qxp_HO 1/6/21 3:40 AM Page 16

NOUVELLES BRÈVES

La pandémie du siècle domine l'actualité mondiale, mais les événements aux Ētats-Unis hier et aujourd'hui la surpassent

L'Angleterre a pris les devants, le Premier ministre Boris Johnnson ayant annonçé, hier, mardi 5 janvier, que le pays est en mode « *lockdown*», c'est-à-dire que toutes les activités, sauf celles jugées urgentes, sont interdites. Imaginez que le nombre de personnes infectées s'exprime au rythme d'un citoyen sur 50 présentement, comparable à un sur 900 au mois de septembre, a-t-il dit. Le pays est donc en crise sanitaire. Et les autres pays, surtout l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne s'apprêtent à emboiter le pas, car menacés, eux aussi, d'une avancée fulgurante de la COVID-19.

Aux Ētats-Unis, il y a aussi une crise, avec plus de 128 000 remplissant les hôpitaux, au point où l'on est arrivé à l'option triage, mentionnée l'autre semaine. Oui, dans certains états, comme en Californie, il est demandé aux ambulanciers de ne pas conduire à l'hôpital des malades qui n'ont aucune chance de récupération.

La nouvelle mutation du virus, qui est venu de la Grande Bretagne, se répand. Déjà, six états, aux Ētats-Unis, annoncent la manifestation ce cette mutation, 70 fois plus contagieuse. Pourtant, le programme de vaccination avance à pas de tortue. Jusqu'au 5 janvier, on n'avait inoculé que 4,5 millions de citoyens, alors que le gouvernement avait promis 20 millions de vaccinés avant la fin de 2020.

Entre-temps, le nombre de personnes infectées augmentent, de même que les décès. Au 5 janvier, le *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC), organisme d'Ētat,rapportait que le nombre de cas positifs, aux E.U., a dépassé les 20 millions, soit 20 732 404, dont 173 915, dans les 24 heures. Les mortalités passent au nombre de 352 464, s'élevant à 1 800 dans les 24 heures. Ce rythme est maintenu durant les sept derniers jours.

Mais, c'est la situation politique qui retient l'attention de tout le monde aux Ētats-Unis. Elle est des plus alarmantes, ces derniers jours, surtout en ce qui concerne la reprise des élections sénatoriales dans l'état de Georgie, hier, mardi 5 janvier; et ce qui

Raphael Warwock, pasteur républicain victorieux.

se passe, aujourd'hui même, à Washington, où le Congrès dira le dernier mot sur les élections du 3 novembre, contestées jusqu'à ce moment par le perdant, le président Donald Trump jouant sa dernière carte. Au moment de clore, hier soir, vers 10:45, le décompte du vote en Georgie continuait. Le républicain David Perdue tente de se succéder. Il détient une avance de 49,7 % sur son rival démocrate, Jon Ossoff, avec 47,9 %. C'est presque le même score s'agissant de Kelly Loeffler, la candidate du Parti républicain face au pasteur Raphael Warnock, le démocrate. Apparemment les républicains vont maintenir leur mainmise sur le Sénat, ce qui risque de ralentir tout progrès d'un président Biden.

Venons à Washington. En effet, c'est aujourd'hui que les deux Chambres réunies auront à se prononcer sur le rapport du Collège électoral, savoir le décompte du vote au niveau de tous les états qui avait lieu le 14 décembre dernier. C'est alors que tout avait été décidé et que le candidat démocrate, Joseph Biden, était déclaré officiellement le vainqueur, raflant 306 votes électoraux, contre 232 pour son rival républicain, le président Donald Trump. On soulignera que ces chiffres représentent le revers de la médaille, car c'est exactement ce qu'avait scoré le candidat Trump, en 2016, face à son adversaire démocrate, Hillary Clinton qui, pourtant, avait gagné le vote populaire, à près de trois millions de plus. Mais, tel que rapporté antérieurement, aux dernières élections du 3 novembre, M. Biden, a aussi remporté le vote populaire, soit 81 millions contre 74 millions en faveur de Donald Trump.

Ne voulant pas se plier face à la volonté du peuple, le président Trump a tout essayé pour renverser la vapeur et reprendre le dessus, avec un nouveau mandat de quatre ans. Plus d'une cinquantaine d'assignations juridiques de ses avocats, alléguant « *fraude* » dans le décompte du vote dans des états clés où il a baissé pavillon, ont été déboutées. La Cour suprême, ayant six des neuf juges considérés pro-républicains, dont trois nommés par le président Trump, a refusé, à deux reprises, d'entendre les plaintes qui leur étaient soumises, les considérant frivoles.

Dans certains états, les avocats du perdant ont exigé une recompte du vote. Ainsi, dans le Wisconsin, nouveau compte n'avait qu'à ajouter à la marge des 20 600 voix en faveur de Joe Biden. Dans l'état de Georgie, le vote a été compté à trois reprises, la dernière fois, à la main, ayant confirmé, le 19 novembre, que le démocrate avait fait histoire, car c'était la première fois depuis une trentaine d'années, qu'un candidat de ce parti l'a remporté face à un républicain, avec 2 475 141 votes contre 2 462 857 pour Trump, soit une marge de 12 284 en faveur du démocrate. Initialement, la marge était de 12 780.

Le président Trump est parti en guerre contre le gouverneur de la Georgie, Brian Kemp, et le secrétaire de l'état, Brad Raffensperger, parce qu'ils n'ont pas fait le nécessaire pour lui assurer la victoire dans cet état sudiste considéré la chasse gardée des républicains. Mais samedi dernier, 2 janvier, le président Trump a dépassé les bornes. Lors d'une conversation téléphonique, qui a duré une heure, conversation initiée par le président, le républicain, qui est secrétaire d'état de la Georgie, on a entendu M. Trump lui demander de « *me trouver 11 780 votes* » pour changer la donne. « *Vous pouvez toujours dire qu'il y a eu un nouveau calcul !* »

Raffensperger a maintenu sa position, c'est à dire qu'il n'y avait pas de fraude dans le calcul, d'ailleurs réalisé trois fois. Ā un certain moment, au cours de la conversation, le président a menacé Raffensperger, lui disant, « *Vous savez que vous risquez gros, car*

Kelly Loeffler, la candidate républicaine, vaincu.

c'est un crime qui a été commis », c'est-à-dire « *le vol du vote* ». Toujours, Brad Raffensperger a tenu bon.

Les mots ne suffisent pas pour saluer le courage de M. Raffensperger, qui était accompagné de l'avocat de l'état, et qui enregistrait toute la conversation. Quand le *Washington Post*, du dimanche, 3 janvier, a tout rapporté et que presque tous les médias se sont mis de la partie, accouplant la voix du président à son image, la nation est avertie, le monde entier est à l'écoute.

C'est *Le Journal de Montréal*, du mardi 5 janvier, qui dit bien haut ce que nous pensons de la performance de Donald Trump. Un article intitulé « Imaginez si Trump avait gagné », débute ainsi : «*Un chef d'Ētat défait qui prend le téléphone et demande aux responsables électoraux d'aller lui « chercher 11 780 votes* » (sic).

Et le journal de commenter : « *Si la scène avait lieu en Afrique, en Amérique du Sud, dans les Caraïbes, les démocraties occidentales comme le Canada ménageraient la charge pour dénoncer cette tentative de coup d'Ētat* ».

Nous nous excusons de continuer à citer, sans permission, *Le Journal de Montréal*, car la vérité est dite avec une telle éloquence, que nous nous inclinons devant le journal qui, nous présumons, nous applaudira.

« *Si en plus le chef d'Ētat déchu menaçait les responsables électoraux, la mobilisation internationale se mettrait en branle.*

« *Ce scénario a bel et bien eu lieu.*

« *Et pourquoi pas un bruit, pas un mot des dirigeants mondiaux ? Pourquoi ? Parce que ce n'est pas un dictateur de république de bananes qui s'est abaissé à de telles manœuvres, mais le président de la plus grande puissance mondiale* ».

Enfin, plus de suspense, le nom du dictateur « *qui ne devait plus nous surprendre* » est cité : Donald Trump.

Et voilà qu'il continue à nous surprendre, car aujourd'hui, 6 janvier 2021, il s'attend à ce que le vice-président Mike Pence, jusque-là très soumis au dictateur en herbe, utilise de ses prérogatives, lors de la cérémonie de confirmation au Congrès du travail accompli par le Collège électoral, pour annuler le vote de la majorité des électeurs ainsi que celle des grands électeurs du Collège, afin d'empêcher ainsi que Joseph Biden prête serment, le20 janvier, comme président des Ētats Unis d'Amérique.

En effet, parlant de Mike Pence, Trump a déclaré, « *Il a le droit de le faire !* ». D'annuler le vote des électeurs ? Pas selon la Constitution. Pas selon les normes établies. N'est-il pas vrai qu'en janvier 2017, Joseph Biden, alors vice-président, avait rempli sa tâche, bien que démocrate, qui n'avait pas voté pour Donald Trump, président républicain. En tout cas, Mike Pence n'a aucun droit que celui que lui confère la Constitution : de confirmer la décision du peuple américain. Advienne que pourra !

Nous avons appris, en toute dernière heure que selon le dernier décompte, Raphael Warnock, un pasteur noir démocrate, l'a emporté sur sa rivale républicaine, Kelly Loeffler. Plus de détails dans la prochaine édition.

Pierre Quiroule II
6 janvier 2021